

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2016-117
Direction de l'urbanisme
Service de la planification et de l'aménagement du territoire
Objet : Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1226 à même une partie de la zone P1227, terrain du cimetière situé au 567, rue de Saint-Romuald, secteur Saint-Romuald)
Date : Le 28 avril 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 20 avril 2016, la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement (CCUA) tenait une assemblée publique de consultation relativement au Projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce projet de règlement vise à modifier le *Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement* afin d'agrandir la zone H1226, autorisant les usages C1, H1 et P100, à même une partie de la zone P1227 (Annexe 1 : Plans de localisation).

La demande permettra l'agrandissement de quatre terrains résidentiels peu profonds situés sur la rue Lauréat-Vallière.

Assemblée publique

Consultation publique sur le Projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1226 à même une partie de la zone P1227, terrain du cimetière situé au 567, rue de Saint-Romuald, secteur Saint Romuald)

Le président explique le Projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, les modifications proposées ainsi que leurs effets sur les règlements d'urbanisme de la Ville.

Il indique que ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il s'agit d'une disposition contenue à l'article 1 du projet de règlement, tel qu'indiqué au document déposé à l'entrée de la salle.

Le président explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de formuler une demande pour que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Il mentionne qu'un document énonçant les conditions de validité des demandes et les conditions générales pour être considérée comme « personne intéressée » au sens de la loi est disponible à l'entrée de la salle.

Il invite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à le faire. Aucun commentaire n'est exprimé.

CCUA-2016-00-63

Recommandation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement sur le Projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1226 à même une partie de la zone P1227, terrain du cimetière situé au 567, rue de Saint-Romuald, secteur Saint Romuald)

Les membres de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement recommandent, à l'unanimité, au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-03-29 adoptée à la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 29 mars 2016.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 29, 04, 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

NA

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

La Direction de l'urbanisme recommande au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-03-29 (Annexe 2 : Projet de règlement RV-2016-15-65).

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Plans de localisation
 Annexe 2 : Projet de règlement RV-2016-15-65

Préparé par : Jean-François Jourdain, urbaniste		Titre d'emploi : Conseiller en urbanisme	
Recommandé par : <i>Sebastien Hamel</i>			
<i>SEBASTIEN HAMEL, GESTIONNAIRE DE PROJETS D'URBANISME</i>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <i>Don De</i>		Date : 26/05/16	

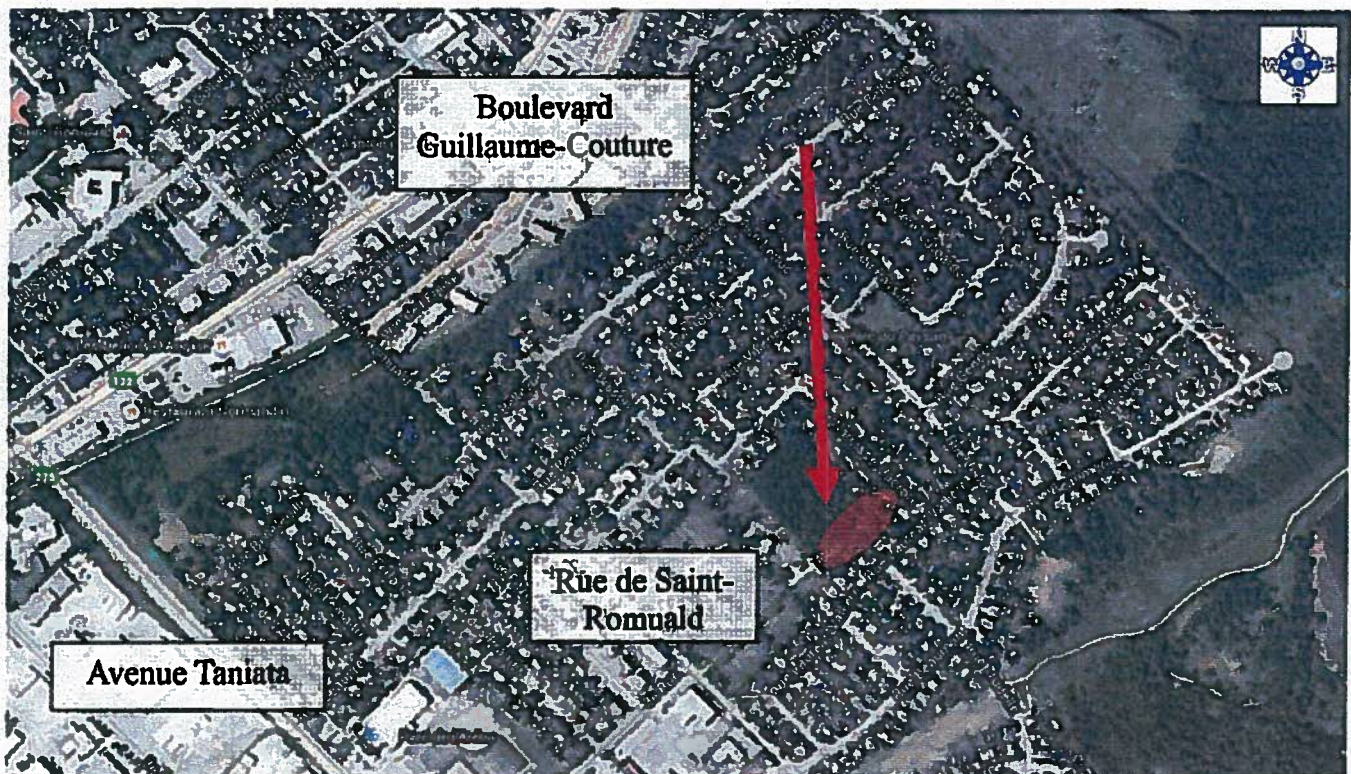
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : *Marie-Claude* Date : 26/05/16

Localisation 1/2



Localisation 2/2





Conseil de la Ville

Règlement RV-2016-15-65 modifiant le Règlement
RV-2011-11-22 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Plan de zonage**

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H1226 à même une partie de la zone P1227, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

